

**APPROBATION DES COMPTES 2024 DE LA FONDATION D'INTERET PUBLIC COMMUNAL  
POUR LE LOGEMENT A CONFIGNON**

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2024 par le Conseil de Fondation le 10 avril 2025,

Vu le rapport de la fiduciaire Chavaz SA du 7 mai 2025,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

**DECIDE**

à la majorité simple

Par 16 oui, 0 non et 0 abstention sur 16 CM présents

- a) D'approuver les comptes 2024 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, s'élevant aux revenus à **CHF 2'516'897.01** et aux charges à **CHF 1'629'098.73** laissant apparaître un résultat de **CHF 887'798.28**.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2024 qui présente à l'actif et au passif un montant de **CHF 59'459'734.59**.
- c) La fortune nette de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon s'élève au 31.12.2024 à **CHF 26'994'624.08**



La Présidente : Nicole ROEHRICH



La Secrétaire : Aline JOLIAT SAULNIER